

Les projets d'investissements sont identifiés grâce à toutes les sources d'informations disponibles au sein de la coopérative à savoir :

- . Demandes de travaux et d'améliorations
- . Visites semestrielles
- . Demandes des services exploitation et logistique, semences, approvisionnement, QSE
- . Demandes du conseil d'administration et de la direction
- . Réclamation ou audits clients
- . Veille réglementaire
- . Veille concurrentielle
-

Un fichier recensant l'ensemble des investissements envisageables est tenu en permanence à jour par le responsable QSE Investissements Maintenance.

Ce tableau identifie les sites concernés, la nature des investissements, un montant estimé ainsi qu'un degré de priorité.

Le degré de priorité est fixé en tenant compte des paramètres suivants :

- . Maintien ou amélioration du service apporté aux adhérents
- . Gains de productivité
- . Temps de retour sur investissement
-

Une planification annuelle des investissements est proposée au conseil d'administration en début d'exercice.

Le conseil d'administration valide les éléments suivants :

- . Budget annuel alloué aux investissements
- . Liste des investissements retenus pour l'exercice à venir

La consultation des entreprises est sous la responsabilité du Responsable QSE Investissements Maintenance.

Chaque investissement doit intégrer la prise en compte des critères de performance énergétique définis dans le tableau « d'analyse des Usages Energétiques Significatifs ». La validation du respect de ces critères est sous la responsabilité du Responsable QSE Investissements Maintenance.

Les seuils de commandes d'investissements sont fixés comme suit :

- . jusqu'à 10 000 euros Responsable Travaux et Entretien
- . jusqu'à 50 000 euros Responsable QSE Investissements Maintenance
- . au-delà de 50 000 euros Directeur

Un état d'avancement du plan d'investissement est présenté au cours de l'exercice au conseil d'administration.

Un état des investissements réalisés est présenté au conseil d'administration en fin d'exercice.

Si des actions planifiées sont reportées ou décalées, elles sont de nouveau intégrées au fichier des investissements envisageables.

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	J. DEBOURGES
Visa :	JD

VALIDATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION